



Compte-rendu

Visite des rapporteurs – le 01 et 02 avril 2019 Avis d'opportunité projet PNR Montagne Basque

Membres de la délégation : M. Philippe GAMEN (Rapporteur pour la Fédération des PNR), Mme Elodie MARTINIE-COUSTY (Rapporteur pour le Conseil National de la Protection de la Nature), Mme Katy MONNIER (Chargée de mission charte à la Fédération des PNR), Mme Léa BOUGUYON (Chargée de mission charte à la Fédération des PNR), Mme Cécile LEVIEIL (Chargée de mission PNR, Ministère de la transition écologique et solidaire), Mme Sophie AUDOUARD (Chef de Département Adjoint, DREAL Nouvelle-Aquitaine)

Elus référents du dossier : M. Jacques BARREIX (Président de la Commission Syndicale du Pays de Soule, président de l'étude d'opportunité et de faisabilité du PNR Montagne Basque), M. Jean-Baptiste LABORDE-LAVIGNETTE (Conseiller délégué en charge de la Montagne à la Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Andde SAINTE-MARIE (Conseiller délégué à la Montagne et au pastoralisme à la Région Nouvelle Aquitaine)

Référentes techniques du dossier : Mme Coralie ARTANO GARMENDIA (Chargée de mission au sein de l'association des quatre Commissions Syndicales (Euskal Herriko Mendi Elkargoen Batasuna), Mme Hélène DURAND (Chargée de mission Parcs Naturels Régionaux à la Région Nouvelle-Aquitaine), Mme Xabina PETRISSANS-ITURBURUA (Chargée de mission Montagne à la Communauté d'Agglomération Pays Basque)

Les intervenants/participants : M. Jacques BARREIX (Commission Syndicale du Pays de Soule), M. Jean-Baptiste LABORDE-LAVIGNETTE (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Andde SAINTE-MARIE (Région-Nouvelle Aquitaine), M. Henry INCHAUSPE (Commission Syndicale du Pays de Cize), Mme Laurence HARISPE (Communauté d'Agglomération Pays Basque), Mme Rosana ZUCCHELI (Association Ecogis), Mme Hân VHO (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. et Mme BESSOUAT (agriculteurs sur la commune d'Ainhoa), M. Jean-Michel ANCHORDOQUY (Maire de Bidarray), Mme Maite GOÑI (Présidente de l'AFP de Saint-Martin-d'Arossa), Mme Françoise PITRAU (Présidente de GP), M. Aritz ARZAK (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Grégoire Le MOIGNO (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Jean-Marie Oçafrain (éleveur à Banca), M. Frantxua MOCHO (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorry), M. Michel Bidart (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorry), Mme Marine VILARELLE (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorry), M. Jean-Michel ETCHEBERRY (Commission Syndicale de la Vallée d'Ostabarret), Mme Maylis IRIBARNE (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Laurent INCHAUSPE (Mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port), M. Sébastien IHIDOY (Maire de Mendive), Mme Maite HARLOUCHET (Commission Syndicale Du Pays de Cize), M. David TOURREUIL (Commission Syndicale Du Pays de Cize), Mme Marine PIANA (Commission Syndicale Du Pays de Cize), M. Bertrand OLINET (Membre de la SICO Sugarai), Mme Maider IDIEDER (Fromagerie AGOUR), M. Jean-Christophe ARRAYET (Commission Syndicale du Pays de Soule), M. Sylvain AYPHASSORHO (Commission Syndicale du Pays de Soule), M. Alain IRIART (Commission Syndicale du Pays de Soule), M. Jean-Marc BENGOCHEA (Maire de Larrau), M. Francis POINEAU (EHLG), Mme Cécile AGUERRE (Chambre d'Agriculture), M. Patrick ETCHEGARRAY (Chambre

d'Agriculture), M. Marc ARAMENDI (Directeur de la FDSEA des Pyrénées-Atlantiques), M. Daniel DARRASPE (Commission Syndicale du Pays de Soule), M. Jean-Paul BIDART (Maire d'Ahaxe), Mme Josy ARROSSAGARAY (Chalet d'Iraty), M. Sébastien INDA-GALLUR (Commission Syndicale du Pays de Soule), M. Michel ETCHEBEST (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Fabien ESCALIERE (ONF), M. Daniel OLCOMENDY (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Jean-Paul URCUN (LPO), M. Michel IBARRA (Maire d'Espès-Undurein), M. Dominique BOSCO (Communauté d'Agglomération Pays Basque), Mme Hélène CAPDEVIELLE (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Jean-Pierre IRIART (Maire d'Ios-Sibas-Abense), M. Hervé LANOUGUERE (Biscuiterie Okina), M. Gilles BUTTURINI (Les confitures de Hautes-Soule), Mme Maite GONZALEZ (Communauté d'Agglomération Pays Basque), Mme Natacha COURDURIE (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Alain DUBOIS (Maire de Macaye), Mme Delphine SEYRES (Base de loisir du Baïgura), Mme Marie-Ange THEBAUD (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Nicolas GAMACHE (Région Nouvelle-Aquitaine), Mme Christelle ZALAS (Région Nouvelle-Aquitaine), M. Jean-Pierre MIRANDE (Département des Pyrénées-Atlantiques), M. Thomas BUNEL (CGET), Mme Joëlle TISLE (DDTM), M. Eric CHAPUIS (DDTM), M. Michel BIDEgain (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Franck D'AMICO (UPPA), M. Tangi LE MOAL (CEN), M. Philippe INARRA (CPIE Pays Basque), M. Stéphane MAURY (Hegalaldia), Mme Pantxika MAITIA (ALDUDARRAK-BIDEO), M. Beñat AURIOL (Añamendi), M. Philippe LACARRA (Ideki), M. Rafaël VALDIVIELSO (CADE), Mme Emmanuelle YOHANA (Communauté d'Agglomération Pays Basque), M. Xemartin AUCHOBERY (AFP de Macaye)

Départ de Bayonne pour se rendre au Col de Suhalmendi :

Jacques BARREIX souhaite la bienvenue à l'ensemble de la délégation. **Jean-Baptiste LABORDE** se présente et rappelle les origines du projet PNR Montagne Basque : la concertation menée autour des programmes européens LEADER et le voyage d'étude, en 2014, au sein du PNR des Bauges. Il rappelle que le PNR Montagne Basque doit être co-construit par l'ensemble des acteurs locaux. Cette volonté explique, d'ailleurs, un programme chargé et le nombre important d'intervenants. Il indique à la délégation qu'ils entendront probablement les participants parler basque au cours des deux jours de visite, cela n'est pas pour les écarter des discussions car c'est une langue qu'ils utilisent au quotidien. **Henry INCHAUSPE** présente les Commissions Syndicales. Ces dernières sont des structures gestionnaires d'estives. Elles ont pour mission la gestion et la valorisation des territoires de montagne indivis appartenant à plusieurs communes. Partageant des problématiques communes, les quatre Commissions Syndicales à vocation pastorale du Pays Basque, à savoir la Commission Syndicale du Pays de Cize, la Commission Syndicale du Pays de Soule, la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri et la Commission Syndicale de la Vallée d'Ostabarret se sont regroupées en association pour agir ensemble pour le maintien du pastoralisme et pour mener des projets de développement local, tel que le projet PNR et cela en partenariat fort avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la Région Nouvelle-Aquitaine. **Andde SAINTE-MARIE** se présente. **Coralie ARTANO-GARMENDIA** explique le programme de ces deux jours. Il vise à illustrer les défis et les enjeux inscrits dans l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet PNR Montagne Basque tout en cherchant à démontrer la plus-value que le PNR peut apporter sur ce territoire. Pour cela, il se scinde en deux temps. Les visites du lundi 1^{er} et du matin 2 avril visent à découvrir les richesses naturelles, paysagères, culturelles et économiques de la Montagne Basque. Le second temps démontre la nécessité de mettre en place l'outil PNR pour préserver et valoriser la Montagne Basque. Pour bien cerner le projet PNR, tant son contenu que la manière dont il est construit, il faut revenir à ses racines, à la charte de développement durable de la Montagne Basque et les programmes européens LEADER Montagne Basque. **Emmanuelle YOHANA** rappelle la genèse du projet PNR Montagne Basque. Elle démarre son exposé en évoquant la Charte de développement durable de la Montagne Basque. Elaborée en 2007, elle résulte d'une démarche volontaire et volontariste pour prendre en main collectivement le devenir de ce territoire. Portée par les quatre commissions syndicales de la Montagne basque, principaux gestionnaires

des espaces pastoraux, elle est le fruit de la mobilisation de plus de 200 acteurs locaux dans le cadre d'ateliers participatifs. A la suite de ce travail, le programme Leader (2007-2013) a été défini autour d'une stratégie ciblée sur le développement durable de la montagne basque et ciblé sur un périmètre infra Pays (111 communes du Pays Basque classées en zone montagne et/ou massif) avec un comité de programmation rassemblant élus (Commissions syndicales et Intercommunalités) et socio-professionnels (agriculture, tourisme, forêt, patrimoines). Au-delà du levier financier qui a permis de financer quelques 90 projets sur 6 ans, le programme Leader a surtout permis de « casser les cloisons » et de construire une réflexion collective et partagée sur l'avenir de la montagne, entre élus et socioprofessionnels, entre les différentes vallées, entre les différents secteurs d'activité. Le bilan réalisé en octobre 2013 a mis en évidence la volonté des acteurs locaux de poursuivre cette dynamique collective en faveur d'une montagne vivante et attractive dans le cadre d'une gouvernance partenariale consolidée et structurée, au-delà de la procédure Leader.

A l'issue de ces présentations, des questions sont posées sur le périmètre. Les élus justifient le périmètre d'étude au nom de la cohérence territoriale, paysagère et au nom de la solidarité territoriale.

Premier arrêt : commune de Sare – col de Suhalmendi – Les zones intermédiaires : la biodiversité d'un étage altitudinal en péril

Illustration du défi 1 (Maintenir la richesse naturelle, patrimoniale et paysagère) et du défi 3 (Assurer une concertation durable autour de la valorisation des patrimoines)

Jean-Baptiste LABORDE explique le site sur lequel la délégation se trouve. Le Col de Suhalmendi est cadastré sur la commune de Sare. Ce lieu met en évidence la proximité de la Montagne Basque avec le territoire navarrais (Espagne) et la manière dont la chaîne pyrénéenne prend racine dans l'océan Atlantique. **Rosana ZUCHELLI** (animatrice de l'association Ecogis) présente le site NATURA 2000 "Larrun-Xoldo" et le lien qui existe entre ce dernier et les autres sites Natura 2000 de la Montagne Basque. Elle décrit finement les spécificités écologiques des landes présentes (milieux intermédiaires) tant sur le plan des habitats que sur celui des espèces endémiques. Elle poursuit en expliquant le rôle des activités agropastorales et des pratiques d'entretien (girobroyage) dans le maintien de ces milieux. **Jean-Baptiste LABORDE** reprend la parole pour expliquer la mise en place des parcs à porcs basques. Ce projet est le fruit d'un travail partenarial entre la commune, les agriculteurs et le CEN. Des études ont été réalisées pour définir la localisation des parcs la plus pertinente pour ne pas impacter le milieu. A présent, des analyses régulières, notamment de la qualité de l'eau, sont effectuées. **Laurence HARISPE** décrit les animations qui sont réalisées autour des parcs à cochons. Un sentier d'interprétation a été mis en place sur le thème de la filière du kintoa. Il lie ce site avec le bassin de la filière : la vallée de Baigorri. L'objectif est de présenter la filière aux visiteurs mais aussi de les attirer au sein de la vallée de Baigorri. **Hân VO** s'appuie sur la carte du sentier d'interprétation pour évoquer les relations transfrontalières que le territoire de la Montagne Basque entretient avec les voisins de Navarre et de Guipúzcoa. Elle évoque les relations ancestrales qui lient ces territoires à travers notamment les faceries. Aujourd'hui, ces territoires transfrontaliers doivent relever de nouveaux défis, notamment celui de maintenir la vitalité des zones montagnardes. Elle insiste sur le fait que la coopération transfrontalière ne relève pas du folklore mais constitue une opportunité de développement d'un territoire spécifique : celui d'un massif transfrontalier. Elle mentionne ensuite l'opportunité de créer un Parc Naturel Régional transfrontalier.

La délégation reprend le bus. Avant de se rendre au second arrêt, un café est pris à Zugarramurdi (Espagne). Ce détour en Espagne démontre l'imbrication des territoires. Durant le trajet, des questions sont posées sur les relations entre le projet PNR et le SCOT.



Deuxième arrêt : Commune d'Ainhoa - Visite d'une exploitation agricole productrice de piments d'Espelette en cours de diversification : des réflexions à mener sur le concept de « panier de biens et de services »

Illustration du défi 1 (Maintenir la richesse naturelle, patrimoniale et paysagère) et du défi 2 (Maintenir une montagne habitée et vivante)

Laurence et Laurent BESSOUAT présentent leur exploitation agricole. Il s'agit d'une petite exploitation de 6 hectares, spécialisée dans la production de piments d'Espelette. Laurent est le premier jeune agriculteur à s'être installé en production de piment. Sa femme l'a rejoint il y a quelques années. Ensemble, ils font vivre 6 familles. Ces dernières années, ils constatent que la production de piment est fragile, du fait de la météo, du changement climatique, Ce constat fait après une année particulièrement difficile les a poussés à se diversifier. Ils viennent d'ouvrir une boutique de produits locaux. Ils vont mettre en place un atelier de maraichage bio et de porcs. Ils cherchent à se tourner vers la polyculture élevage, à l'image des fermes existantes du temps de leurs grands-parents. Le développement de leurs activités se confronte à un certain nombre de difficultés : le manque de main d'œuvre, l'absence d'accompagnement pour se convertir en agriculture biologique, le foncier. Pour eux, le PNR doit appuyer et encourager la diversification agricole. Il doit travailler sur l'essor de nouvelles filières, axées sur la qualité. Il doit communiquer sur l'activité agricole, en insistant sur ses produits de qualité et sur son rôle de « façonneur » de paysages. Laurence et Laurent se disent prêts à innover et à expérimenter au sein du futur PNR. Pour eux, il devient urgent de modifier certains

systèmes et pratiques. L'or du territoire est le paysage et le terroir. Un terroir qui peut produire des biens de qualité et qu'il faut préserver. **Philippe GAMEN** rebondit sur leurs propos qu'il juge parfaitement dans l'esprit Parc. Une des missions premières des Parcs est d'expérimenter. Les Parcs doivent également assurer le développement de l'agriculture biologique avec pour base le développement économique. La protection "pure" des milieux relève d'autres types de zonage. Les Parcs doivent impulser le développement de nouvelles filières en s'appuyant sur les agriculteurs du territoire. Il faut s'inspirer des exemples d'autres PNR et l'adapter au territoire Montagne Basque. **Laurent BESSOUAT** reprend la parole pour évoquer l'écobuage. Il estime que la diversification agricole sur les zones intermédiaires est un moyen de valoriser ces territoires autrement que par le feu. Il évoque également le sentier de découverte de la gastronomie qu'ils ont mis en place sur le village avec deux autres collègues. Le but de ce sentier est de découvrir et d'animer le village d'Ainhoa.

La matinée se conclut par un repas au sein de l'auberge de Laurence et Laurent BESSOUAT.



La délégation prend le bus pour se rendre sur la commune de Bidarray. Durant le trajet, **Jean-Michel ANCHORDOQUY** présente l'association GAIZTANA. Cette association regroupe 8 communes. Elle vise à relancer la production de châtaigne. Il évoque également l'architecture des maisons. La maison basque présente une architecture qui lui est propre. Il s'agit bien souvent de grandes maisons ; leur superficie rend leur entretien et leur rénovation complexe.

Troisième arrêt : Commune de Bidarray – L'organisation type d'un village basque

Illustration du défi 1 (Maintenir la richesse naturelle, patrimoniale et paysagère), du défi 2 (Maintenir une montagne habitée et vivante) et du défi 3 (Assurer une concertation durable autour de la valorisation des patrimoines).

Jean-Michel ANCHORDOQUY présente le village de Bidarray. Ce village est typique d'un point de vue organisationnel. Il se compose d'un bourg, facilement identifiable par la présence de l'église, de la mairie et du fronton. Ce bourg est entouré de hameaux. Au-delà des hameaux, se trouvent les estives. L'activité économique y est importante : de nombreux artisans, des activités touristiques nombreuses via notamment l'essor du rafting et de la randonnée, plusieurs exploitations agricoles. Ces dernières se cantonnent dans les hameaux. Morcelées, elles tendent à s'agrandir et à abandonner l'utilisation des estives. Dans le village, la culture joue un rôle de cohésion social. Le trinquet est très utilisé par les écoles de pelotes. Aujourd'hui, Bidarray doit relever trois défis : le maintien des exploitations agricoles et de la transhumance avec un travail à mener sur la diversification agricole, la rénovation des maisons et de nouveaux modes de logement à imaginer, la problématique du logement des saisonniers. **Maite**

GOÑI présente les Associations Foncières Pastorales (AFP). Il s'agit d'associations réunissant des propriétaires en charge de la gestion de zones pastorales. Depuis des années, les AFP travaillent pour le maintien de la pratique pastorale tout en se concentrant sur la gestion du multi-usage. Elles sont à l'origine de l'élaboration de conventions entre les AFP et les acteurs du loisir pour que le multi-usage se développe de manière concertée et durable. Elle présente le PNR comme un lieu de réflexion qui ne ferait pas à la place de mais bien avec l'ensemble des acteurs du territoire aussi bien les structures para-agricoles que les acteurs du tourisme ou encore les habitants. **Françoise PITRAU** présente le jeu que les AFP/GP ont développé. Des éleveurs, munis de ce jeu, vont à la rencontre du jeune public, notamment dans les écoles. L'objectif est d'expliquer la pratique de la transhumance et les bonnes conduites à adopter lorsqu'on est en montagne. Elle finit sa présentation en exposant les très vives inquiétudes du monde pastoral face à la présence de l'ours. Le pastoralisme n'est pas compatible avec l'ours.



La délégation prend le bus pour se rendre à Banca. Durant le trajet, **Aritz ARZAK** présente le territoire du Bassin Versant de la Nive et le DOCOB de la Nive. Il explique que la Nive est un axe majeur pour les poissons migrateurs. Il réalise un focus sur l'étude menée sur le Vison d'Amérique et les liens qui existent avec la Navarre et le Gipuzkoa. Il argumente sur l'intérêt du PNR pour travailler les questions relatives à l'eau de manière concertée avec l'ensemble des acteurs de part et d'autres de la frontière. **Grégory LE MOIGNO** rappelle la richesse du patrimoine naturel dont fait preuve le territoire de la Montagne Basque, via notamment la présence de nombreuses espèces rares et endémiques. Il précise que cette richesse tient en partie de la mosaïque de milieux. Il effectue un panorama des sites Directive Habitat et Oiseaux. Il expose les liens et l'imbrication qui existent entre les différents DOCOB. Il insiste sur la volonté des acteurs locaux, notamment des gestionnaires, de travailler ensemble pour gagner en transversalité et en cohérence d'actions.

Arrivé dans la vallée de Baigorri, **Michel BIDART** présente la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri. Cette dernière gère 9 400 hectares, dont 2 500 en Pays Quint, pour le compte de huit communes. Ce territoire accueille chaque année 225 éleveurs. La Commission Syndicale anime le DOCOB "Montagne des Aldudes". Elle est membre du POCTEFA Kintoan Barna. Le POTEFA réunit 13 partenaires de la vallée de Baigorri et de la Vallée d'Esteribar. Il vise une redynamisation du Pays Quint en travaillant sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Quatrième arrêt : Commune de Banca – La dynamique collective dans le secteur agricole à travers l'exemple de la ferme Lekaio

Illustration du défi 1 (Maintenir la richesse naturelle, patrimoniale et paysagère)

Jean-Marie OCAFRAIN présente son exploitation agricole. Il s'agit d'une exploitation agricole type de montagne. Il possède trois ateliers de production : un troupeau de brebis "manex tête noire", un troupeau de bovins composé de "Blonde d'Aquitaine" et de "Pirenaica". A terme, le troupeau de bovins allaitant va uniquement être composé de "Pirenaica". Le choix de cette race n'est pas anodin. Cette dernière, rustique, est particulièrement bien adaptée aux conditions des milieux. Jean-Marie explique la manière dont il utilise avec ses troupeaux les trois étages altitudinaux : les terres de l'exploitation, les zones intermédiaires et l'estive. Il évoque l'écobuage. Il s'agit d'une pratique indispensable pour le maintien des zones ouvertes et des milieux inhérents. Il appuie ses propos en montrant la montagne face à son exploitation agricole. Trois semaines après l'écobuage, l'herbe pousse. Cette herbe de qualité va être consommée par les bovins dès ce printemps. Il poursuit ces propos en présentant Belaun. Il s'agit d'une coopérative de transformation. Elle valorise les porcs basques ainsi que les agneaux. Il parle de la construction de la filière Kintoa et des discussions en cours avec les Navarrais. A terme, il serait judicieux de construire une AOP transfrontalière. Jean-Marie évoque également ses inquiétudes pour l'avenir : la problématique de la main-d'œuvre dans les exploitations agricoles, le délaissement des estives, la faible valorisation des produits, les schémas de sélection... Il évoque également ses attentes envers le PNR.



La délégation remonte dans le bus en direction de Mendive. Durant le trajet, **Marine VILARELLE** présente le DOCOB "Montagne des Aldudes". Elle évoque les mesures agro-environnementales localisées existantes. Elle fait un focus sur les placettes d'équarrissage. Elle précise qu'aucune étude d'impact des mesures n'a encore été réalisée. **Laurent INCHAUSPE** prend la parole. Il décrit la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port : nombre d'habitants, nombre d'écoles et de collèges, nombre d'emplois,... Il évoque l'intérêt du PNR pour traiter les questions relatives à la réciprocity territoriale, tant entre le haut et le bas des vallées qu'entre les vallées et le littoral.

Cinquième arrêt : Commune de Mendive – Table ronde animée par les acteurs de la Vallée d'Hergaray

Illustration du défi 2 (Maintenir une montagne habitée et vivante)

Sébastien IHIDOY souhaite la bienvenue et lance la diffusion du film « La vallée d'Hergaray se raconte » [https://www.youtube.com/watch?v=6y_KtzYmDzE]. Il décrit ensuite la vallée et les problématiques qu'elle rencontre : la déprise agricole et l'abandon des zones intermédiaires avec un impact certain sur

la biodiversité et les paysages, la diminution des services (fermeture d'un demi-poste au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal), la fermeture du restaurant à Lecumberry. Pour lui, il devient urgent de se concentrer sur la diversification agricole, notamment pour valoriser les zones intermédiaires. Il faut également réfléchir à des solutions innovantes pour faciliter la reprise des outils, tels que les commerces. Il faut parvenir à attirer des jeunes couples à venir s'installer dans la vallée. Il voit le PNR comme un lieu de discussion et de concertation avec l'ensemble des structures compétentes du territoire. Il le voit également comme un lieu d'échanges d'expériences avec les autres PNR. Il estime que le PNR doit jouer un rôle d'animation et de suivi technique pour faire émerger les projets en soutien aux communes et aux petits porteurs de projet démunis face à la constitution de dossiers. Le PNR ne fera pas à la place mais avec les structures du territoire. Il doit être construit par et pour les acteurs locaux. **Maïte HARLOUCHET** décrit l'association Hergarai Bizi et les actions qu'elle mène. Elle décrit tout particulièrement les navettes mises en place pour permettre aux personnes âgées de se rendre sur Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle pense que le PNR pourrait permettre de renforcer et de pérenniser les actions actuelles tout en leur donnant plus d'envergure. **Bertrand OLINET** décrit la plateforme bois énergie de la SCIC Sugarai. En plein essor, la coopérative rencontre des difficultés d'approvisionnement liées notamment au morcellement des forêts privées et à la méconnaissance de cette ressource. Les propriétaires ne savent plus que la forêt est une ressource économique. **Maidier IDIEDER** explique l'implantation de la fromagerie AGOUR dans la vallée. L'objectif était de valoriser le lait de la vallée et d'y créer des emplois. La fromagerie encourage financièrement la production de lait de "manex tête noire". **Sébastien IHIDOY** reprend la parole pour manifester son inquiétude face à la réintroduction de l'ours.



Cet arrêt marque la fin du premier jour. La délégation rejoint les Chalets d'Iraty.



Sixième arrêt : Les Chalets d'Iraty : une destination écotouristique

Illustration du défi 2 (Maintenir une montagne habitée et vivante) et du défi 3 (Assurer une concertation durable autour de la valorisation des patrimoines)

Josy ARROSSAGARAY présente les Chalets d'Iraty. Au nombre de 35, ils comptent 260 lits. Chaque année, ils accueillent entre 55 000 et 57 000 visiteurs. Le site comprend également un restaurant et une épicerie de produits locaux qui se veut être une passerelle entre les agriculteurs de la vallée et les visiteurs. Les Chalets d'Iraty sont une destination écotouristique, centrée sur la simplicité et la tranquillité, la nature, le contact humain, l'authenticité, les activités de pleine nature, les quatre saisons. Ce positionnement écotouristique, travaillé jour après jour, est de plus en plus marqué. **Jean-Paul URCUN** explique les actions de LPO sur le col d'Organbidxka, allant de l'observation de la migration à la vulgarisation, sensibilisation des visiteurs des Chalets à cette richesse naturelle. **Fabien ECALIERE** conclut cette présentation en expliquant la gestion forestière de la forêt d'Irati et les animations faites autour de certains sites naturels, telles que les tourbières. Il évoque également la nécessité de travailler sur la valorisation du bois local. Après cet exposé, **Philippe GAMEN** indique que les actions menées dans le cadre des Chalets d'Iraty renvoient à ceux qui peut être fait dans un PNR. Les PNR possèdent quatre missions, dont la valorisation des patrimoines. Les PNR visent le développement économique des vallées tout en protégeant les ressources. C'est un projet de territoire qui s'appuie sur la volonté et la motivation des acteurs locaux avec autour d'eux les communes, les départements et les régions. La large concertation permet de définir le projet de PNR. Ce dernier ne possède pas des compétences mais des missions. Chaque PNR est unique, aucun ne se ressemble. La procédure de construction est longue et exigeante. Elle se solde par l'approbation d'une charte pour une durée de 15 ans. A travers ces deux jours de visite, le rapporteur vient découvrir le territoire, comprendre les défis et les enjeux de ce dernier et identifier des premières actions qui pourraient être exécutés.

A la suite de ces propos, une délégation de la commune de Larrau prend la parole, regrettant de ne pas avoir été associé à la démarche de création du PNR et à cette visite. La délégation exprime son fort mécontentement face à la présence de l'ours.



Durant le trajet, **Hélène CAPDEVIELLE** présente la vallée de la Soule.

Septième arrêt : Commune de Mauléon-Licharre – table ronde avec les entreprises de la vallée de la Soule

Illustration du défi 2 (Maintenir une montagne habitée et vivante)

Miche ETCHEBEST évoque le panel d'entreprises existantes en Soule. Il mentionne ensuite les difficultés auxquelles ses dernières sont confrontées : la main-d'œuvre, le manque d'attractivité de la vallée, l'enclavement... La parole est ensuite donnée à deux chefs d'entreprise locale : la biscuiterie OKINA et Les confitures de Haute Soule. Ces dernières ont été créées avec la même ambition : produire des produits de qualité, en circuit court, tout en offrant des emplois aux habitants de la vallée.



Avant de reprendre la route, **Jean-Pierre MIRANDE** expose sa vision du PNR. Pour lui, le PNR est un outil fédérateur au sein duquel l'ensemble des acteurs du territoire pourront unir leur force pour préserver cette montagne basque, vivante et attractive. L'ensemble de la délégation se rend ensuite sur la commune d'Ostabat-Asme pour déguster un buffet préparé par la coopérative BELAUN.

Le maire, **Daniel OLCOMENDY**, accueille la délégation. Il présente sa commune et évoque ce que le PNR pourrait apporter à la commune mais de manière plus large à la vallée d'Ostabaret et au périmètre retenu à ce jour. **Michel BIDEgain** évoque les actions de la Communauté d'Agglomération Pays basque dans le domaine agricole.



Huitième arrêt : La base de loisir du Baïgura – table ronde autour de la pertinence de créer un PNR en Montagne Basque

Elodie MARTINIE-COUSTY débute son intervention en remerciant le territoire pour ces deux jours de visite. Elle ne doute pas que ce territoire mérite un PNR. Elle a vu une montagne vivante, travaillé par ses habitants, brouté par les brebis. C'est un territoire très particulier, unique. Elle juge la structuration syndicale des éleveurs, du foncier, la forme de solidarité intergénérationnelle et intersectorielle tout à fait remarquable et intéressante. Le portage des DOCOB Natura 2000 par les acteurs est un vrai plus. Le CNPN sera intéressé par l'évaluation des DOCOB. En effet, à ce stade, il manque de la matière pour savoir quel impact, quel bénéfice la gestion actuelle a sur le patrimoine naturel. Ces éléments sont nécessaires pour apprécier les mesures prioritaires de la charte. Les cartes présentes dans le dossier ne sont pas suffisamment lisibles. C'est anecdotique mais il faut savoir que le CNPN aime travailler sur de grandes cartes. C'est un outil de travail indispensable. Il s'agit donc d'un point à améliorer. Il faut également mieux identifier certains enjeux, notamment ceux relatifs aux cours d'eau. Le patrimoine naturel est exceptionnel sur le territoire. C'est une évidence. Il faut le dire et le mettre en évidence. La visite n'a pas permis d'aborder pleinement le patrimoine culturel. Le territoire met en œuvre de nombreuses actions en matière d'éducation, d'accueil du public. C'est un potentiel incroyable à valoriser. Les activités économiques ont bien été abordées durant ces visites. Le territoire est fort d'une identité. Une charte PNR a une validité de 15 ans. Elle définit la feuille de route du PNR. C'est un outil que le territoire va écrire au sein duquel les priorités doivent être définies et cela en nombre restreint. La charte pourrait proposer une forme de graduation pour bien prendre en compte les enjeux patrimoniaux. La Région Nouvelle-Aquitaine est championne en matière de création de PNR. Attention à ce que ces derniers ne rentrent pas en concurrence et que les moyens financiers suivent. Il faut être à la fois raisonnable et ambitieux. Il faut savoir prendre le temps dans l'élaboration de la charte pour agréger tout le monde. La gouvernance doit associer l'ensemble des acteurs y compris les associations et les scientifiques du territoire. Elle émet des remarques sur le périmètre. Rien n'empêche de démarrer par un périmètre plus restreint et d'agréger de nouvelles communes au fur et à mesure jusqu'à atteindre le périmètre du LEADER qui est assez vaste. **Cécile LEVIEIL** précise la notion de périmètre d'étude. Seules les communes du périmètre d'étude peuvent intégrer le PNR en cours de classement. **Elodie MARTINIE-COUSTY** conclut en se disant confiante pour la suite. Le PNR est bien le bon outil pour le territoire Montagne Basque. **Philippe GAMEN** prend la parole. Il a été marqué par l'ancrage territorial, notamment par la langue, et par l'unité architecturale. Les ingrédients pour un PNR sont présents. La recette est à inventer par les acteurs du territoire. Elle ne viendra pas d'ailleurs. Elle ne peut pas être imposée. Le pastoralisme est bien l'enjeu majeur. D'ailleurs, la thématique agricole est pris à bras le corps par la plupart des PNR. Les thématiques qui n'ont pas été suffisamment abordées dans le cadre de la visite et qui devront l'être aux prochaines étapes sont : l'urbanisme, les activités de pleine nature et la forêt. Il trouve le périmètre cohérent. Le cœur est bien visible. Ce périmètre permet de se rapprocher des villes, de jouer sur la réciprocité. Il est le fruit d'un vote à l'unanimité. Les communes voteront leur adhésion en fin de procédure. D'ores et déjà, elles peuvent toutes participer à la démarche. La force du territoire est bien l'agriculture à partir de laquelle se développe le tourisme et la protection de la biodiversité. L'outil PNR va permettre de mettre l'ensemble des acteurs autour de la table. La problématique de la prédation est présente. Des solutions pourront certainement être trouvées avec les éleveurs dans les PNR. On se doit d'entendre la détresse des éleveurs et de les aider. Il repart avec un sentiment très positif. Des habitudes de concertation via le LEADER puis la création de l'agglomération sont bien ancrées. Il reste à transformer l'essai pour aller plus loin. L'outil PNR est le bon. Il rapportera au bureau de la Fédération des PNR son avis. C'est le bureau qui prendra une décision pour l'avis d'opportunité. Il remercie le territoire qu'il juge très attachant. **Cécile LEVIEIL** constate que la visite a permis aux deux rapporteurs de comprendre la démarche. Elle rappelle les étapes de la procédure et donne des précisions sur l'audition devant le

CNPN qui aura lieu le 21 mai. **Sophie AUDOUARD** rappelle que c'est le Préfet de Région qui rendra l'avis d'opportunité. Cet avis s'appuiera sur les avis CNPN et FPNRF. Il ajoutera des éléments complémentaires : les enjeux définis par l'Etat pour la charte, des indications sur la façon d'associer l'Etat à l'écriture de la charte, l'avis de l'Etat sur le périmètre. A ce stade, les services de l'Etat ne se sont pas concertés pour donner des indications sur le périmètre. Elle indique que les PNR sont désormais classés pour 15 ans, contre 12 ans jusqu'à récemment. Lorsque le classement était accordé pour 12 ans, on préconisait de petits périmètres pour un 1^{er} classement et on invitait à les étendre au fil des classements. Depuis que la durée a été poussée à 15 ans, cette logique est moins évidente. Elle rappelle que la procédure de création d'un PNR dure entre 6 et 8 ans. Elle donne des conseils pour l'audition en CNPN : « ne pas hésiter à dire ce qui vous tient à cœur, de façon subjective », « mettre l'accent sur la notion de solidarité ». **Nicolas GAMACHE** indique que la Région soutient financièrement les PNR via différents leviers : politiques sectorielles, politique PNR. Les territoires choisissent leur destin, cela leur appartient. La Région accompagne, insuffle. Il rappelle que la Région a anticipé la création de nouveaux PNR et le vote à l'unanimité de l'assemblée plénière de la région en décembre 2018.

Après ce débriefing, les acteurs du Baïgura prennent la parole. **Alain DUBOIS** présente le site. Il évoque les zonages de biodiversité (Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)), les nombreuses activités (petit train touristique, école de parapente, trottinettes, VTT, randonnée pédestre (45 kms de sentiers balisés sur le massif), grimpe d'arbres, escalade, randonnée équestre, balades à poney, aérotrampoline, massothérapie, Bar Restaurant...) et la fréquentation (25 000 personnes environ au départ du flanc nord, environ 5000 montées en petit train, jusqu'à 19 ETP en saison sur la base). S'il est touristique, le Baïgura est avant tout un espace agricole d'où une forte gestion du multi-usage. **Xemartin AUCHOBERRY** expose les projets centrés sur le multi-usage : le sentier pédagogique, le réseau de Mezulari, les visites pastorales sur le massif, un projet de charte de l'espace pastoral et de loisirs du massif du Baïgura, La création d'un jeu par les Associations Foncières Pastorales pour le public scolaire, la journée du Baïgura en Juillet (démonstrations des AFP, visites patrimoniales sur le massif...).



Neuvième arrêt : Bayonne – Rencontre avec des scientifiques et des associations de protection et de valorisation de la nature

La représentante du CNPN est allée à la rencontre d'associations et de scientifiques du territoire, suite à une demande d'Elodie MARTINIE-COUSTY. Etaient représentés : le CPIE, ECOGIS, le CEN, le CADE, Hagalaldia, la LPO, l'UPPA. Les participants ont exprimé l'intérêt de l'outil PNR pour le territoire et la nécessité de veiller à ce que les enjeux relatifs à la biodiversité soient bien pris en compte dans la Charte.

Fin de ces deux jours de visite.